



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Distr. générale
9 juillet 2012
Français
Original: anglais

Comité des droits des personnes handicapées

Huitième session

7-28 septembre 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire et annotations

Note du Secrétaire général

1. La huitième session du Comité des droits des personnes handicapées se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève, du 17 au 28 septembre 2012. La première séance aura lieu le lundi 17 septembre à 10 heures.
2. Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur et en consultation avec le Président du Comité, le Secrétaire général a établi l'ordre du jour provisoire de la huitième session, que l'on trouvera ci-joint avec les annotations s'y rapportant.
3. Conformément à l'article 29 du Règlement intérieur, les séances du Comité sont publiques, à moins que le Comité n'en décide autrement.

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions d'organisation.
3. Rapport du Président sur les activités entreprises entre les septième et huitième sessions du Comité.
4. Adoption du rapport de la septième session du Comité.
5. Présentation de rapports par les États parties conformément à l'article 35 de la Convention.
6. Examen des rapports soumis par les États parties conformément à l'article 35 de la Convention.
7. Adoption de listes des points à traiter aux fins de l'examen des rapports des États parties.
8. Coopération avec les organismes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organes compétents.
9. Observations générales et journées de débat général.
10. Méthodes de travail du Comité.
11. Réunions futures.
12. Renforcement des organes conventionnels.
13. Activités relevant du Protocole facultatif.
14. Questions diverses.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Comité, l'adoption de l'ordre du jour constitue le premier point de l'ordre du jour de chaque session, sauf s'il y a lieu d'élire les membres du Bureau conformément à l'article 20. Le Comité peut réviser l'ordre du jour et, s'il y a lieu, ajouter, ajourner ou supprimer des points au cours d'une session, conformément à l'article 10.

2. Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Comité examinera les questions relatives à l'organisation des travaux de la présente session, notamment l'adoption de son programme de travail, dont un projet est joint en annexe.

3. Rapport du Président sur les activités entreprises entre les septième et huitième sessions du Comité

Au titre de ce point, le Président présentera au Comité son rapport sur les activités entreprises entre les septième et huitième sessions.

4. Adoption du rapport de la septième session du Comité

Au titre de ce point, le Comité adoptera le rapport de sa septième session.

5. Présentation de rapports par les États parties conformément à l'article 35 de la Convention

Au titre de ce point, le Comité se verra présenter une mise à jour sur les rapports soumis par les États parties conformément à l'article 35 de la Convention. Au moment de la publication du présent document, le Comité avait reçu les rapports initiaux ci-après, qui étaient en attente d'examen:

État partie	Attendu le	Reçu le	Cote
Allemagne	2011	19 septembre 2011	CRPD/C/DEU/1
Argentine	2010	6 octobre 2010	CRPD/C/ARG/1
Australie	2010	3 décembre 2010	CRPD/C/AUS/1
Autriche	2010	2 novembre 2010	CRPD/C/AUT/1
Azerbaïdjan	2011	16 février 2011	CRPD/C/AZE/1
Belgique	2011	28 juillet 2011	CRPD/C/BEL/1
Chine	2010	30 août 2010	CRPD/C/CHN/1
– Hong Kong		30 août 2010	CRPD/C/CHN-HKG/1
– Macao		30 août 2010	CRPD/C/CHN-MAC/1
Costa Rica	2010	23 mars 2011	CRPD/C/CRI/1
Croatie	2009	27 octobre 2011	CRPD/C/HRV/1
Danemark	2011	24 août 2011	CRPD/C/DNK/1
El Salvador	2010	5 janvier 2011	CRPD/C/SLV/1
Équateur	2010	8 septembre 2011	CRPD/C/ECU/1
Hongrie	2010	14 octobre 2010	CRPD/C/HUN/1
Îles Cook	2011	9 décembre 2011	CRPD/C/COK/1
Kenya	2010	3 avril 2012	CRPD/C/KEN/1
Mexique	2009	27 avril 2011	CRPD/C/MEX/1
Mongolie	2011	8 décembre 2011	CRPD/C/MNG/1
Paraguay	2010	21 octobre 2010	CRPD/C/PRY/1
Pérou	2010	8 juillet 2010	CRPD/C/PER/1
République de Corée	2010	27 juin 2011	CRPD/C/KOR/1
République dominicaine	2011	5 décembre 2011	CRPD/C/DOM/1

<i>État partie</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Cote</i>
République tchèque	2011	1 ^{er} novembre 2011	CRPD/C/CZE/1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2011	24 novembre 2011	CRPD/C/GBR/1
Suède	2010	7 février 2011	CRPD/C/SWE/1
Turkménistan	2010	5 décembre 2011	CRPD/C/TKM/1
Ukraine	2012	12 avril 2012	CRPD/C/UKR/1

6. Examen des rapports soumis par les États parties conformément à l'article 35 de la Convention

À sa huitième session, le Comité examinera les rapports initiaux des États parties suivants: Chine, Argentine et Hongrie.

Selon l'usage et conformément à l'article 41 du Règlement intérieur, le Secrétaire général a informé les États parties concernés des dates auxquelles le Comité a prévu d'examiner leur rapport. Les dates retenues pour l'examen des rapports sont indiquées dans le programme de travail provisoire joint en annexe.

7. Adoption de listes des points à traiter aux fins de l'examen des rapports des États parties

Le Comité adoptera une liste de points à traiter aux fins de l'examen du rapport initial du Paraguay.

8. Coopération avec les organismes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations de personnes handicapées et d'autres organes compétents

Le Comité examinera les moyens de renforcer encore sa coopération avec les organismes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations non gouvernementales, notamment celles qui œuvrent en faveur des personnes handicapées, et d'autres organes compétents, en vue de développer la promotion et la protection des droits des personnes handicapées. Les représentants de tels organismes, organes ou organisations pourront s'adresser au Comité au titre de ce point de l'ordre du jour.

9. Observations générales et journées de débat général

Le Comité examinera l'avancement des travaux des différents groupes de travail mis en place pour rédiger les projets d'observations générales qu'il a été convenu d'élaborer. À ce jour, le Comité a décidé de créer des groupes de travail sur l'accessibilité (art. 9) et sur la personnalité juridique (art. 12). Un autre groupe de travail a été chargé d'examiner l'accès aux transports publics et les politiques en matière de transport aérien, et il rendra compte de ses travaux au Comité, mais ces questions ne feront pas l'objet d'une observation générale.

Le Comité examinera également les questions d'organisation liées à la demi-journée de débat général sur les femmes et les filles handicapées qui aura lieu en avril 2013, dans le cadre de la neuvième session du Comité.

10. Méthodes de travail du Comité

Le Comité se penchera sur ses méthodes de travail.

11. Réunions futures

Le Comité sera informé de tout fait nouveau concernant l'organisation de ses réunions à venir. Il examinera également l'organisation de ses travaux futurs.

12. Renforcement des organes conventionnels

Le Comité poursuivra l'examen des recommandations formulées par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en vue du renforcement du système des organes conventionnels.

13. Activités relevant du Protocole facultatif

Le Comité examinera les plaintes soumises au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention, et se penchera sur la conduite des enquêtes.

14. Questions diverses

Le Comité débattra, s'il l'estime nécessaire, de toute autre question intéressant ses travaux.

Annexe

Programme de travail provisoire

Lundi	74 ^e séance	Point 1	Adoption de l'ordre du jour
17 septembre 2012	10 heures (publique)	Point 2	Questions d'organisation: adoption du programme de travail
		Point 3	Rapport du Président sur les activités entreprises entre les septième et huitième sessions du Comité
		Point 5	Présentation de rapports par les États parties conformément à l'article 35 de la Convention
	(publique/privée)	Point 8	Coopération avec les organismes des Nations Unies, les institutions spécialisées (publique), les organisations de personnes handicapées et d'autres organes compétents (privée)
	75 ^e séance 15 heures (privée)	Point 12	Renforcement des organes conventionnels
		Point 6	Examen des rapports soumis par les États parties
Mardi	76 ^e séance	Point 13	Activités relevant du Protocole facultatif: communications
18 septembre 2012	10 heures (privée)		
	77 ^e séance 15 heures (publique)	Point 6	Examen du rapport initial de la Chine
Mercredi	78 ^e séance	Point 6	Examen du rapport initial de la Chine
19 septembre 2012	10 heures (publique)		
	79 ^e séance 15 heures (publique)	Point 6	Examen du rapport initial de l'Argentine
Jeudi	80 ^e séance	Point 6	Examen du rapport initial de l'Argentine
20 septembre 2012	10 heures (publique)		
	81 ^e séance 15 heures (publique)	Point 6	Examen du rapport initial de la Hongrie
Vendredi	82 ^e séance	Point 6	Examen du rapport initial de la Hongrie
21 septembre 2012	10 heures (publique)		
	83 ^e séance 15 heures (privée)	Point 9	Observations générales

Lundi 24 septembre 2012	84 ^e séance 10 heures (privée/publique)	Point 13 Point 10 Point 14	Activités relevant du Protocole facultatif: communications Méthodes de travail Questions diverses
	85 ^e séance 15 heures (privée)	Point 13	Activités relevant du Protocole facultatif: communications
Mardi 25 septembre 2012	86 ^e séance 10 heures (privée)	Point 6	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
	87 ^e séance 15 heures (privée)	Point 6	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
Mercredi 26 septembre 2012	88 ^e séance 10 heures (privée)	Point 6	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
	89 ^e séance 15 heures (privée)	Point 6	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
Jeudi 27 septembre 2012	90 ^e séance 10 heures (privée)	Point 6	Examen des rapports soumis par les États parties: adoption des observations finales
	91 ^e séance 15 heures (privée)	Point 7	Adoption de listes des points à traiter aux fins de l'examen des rapports des États parties
Vendredi 28 septembre 2012	92 ^e séance 10 heures (privée)	Point 9	Observations générales
	93 ^e séance 15 heures (privée)	Point 12 Point 4 Point 11	Méthodes de travail Adoption du rapport de la septième session Réunions futures
	17 h 30 (publique)		Clôture de la session

Le Comité se réunira au Palais Wilson, à Genève, dans la salle de conférence du rez-de-chaussée.